

SIVOS

Boz-Ozan-Reyssouze

Le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) coordonne le fonctionnement du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) regroupant les écoles des communes de Boz, Ozan et Reyssouze.

Il a pour vocation la gestion des dépenses de fonctionnement et d'investissement des écoles : il finance les fournitures scolaires, les jeux pour la Maternelle et les cours des écoles, ainsi que le mobilier et le matériel informatique mis à disposition des élèves. Il a également en charge l'entretien des locaux scolaires et de la cantine de Reyssouze. Enfin, il gère la cantine pour les trois écoles et la garderie d'Ozan.

Depuis l'obligation faite aux communes par la loi du 20 août 2008, le SIVOS assure la mise en place d'un service d'accueil en cas de grève des enseignants. **Nous rappelons que ce service est réservé aux parents qui travaillent**, et que, même si ce service est obligatoire, sa mise en place est difficile du fait des 3 pôles situés sur 3 communes différentes et du service de la cantine. C'est pourquoi, nous demandons instamment aux parents, pour le bien-être et la sécurité de leur enfant, de bien inscrire celui-ci s'ils souhaitent en bénéficier, afin de nous donner le temps de mettre en adéquation les moyens humains et matériels avec le nombre d'enfants présents.

Nous tenons à remercier les enseignants qui nous préviennent toujours du préavis de grève avant l'administration. Sans cette attention de leur part, nous ne serions pas en mesure d'assurer ce service dans de bonnes conditions.

Le SIVOS est doté d'un Conseil, d'un président et de deux vice-présidents. Ce conseil est composé de trois conseillers municipaux issus de chacun des trois Conseils municipaux des trois communes. Lors de sa première réunion de début de mandat, le conseil choisit un président et deux vice-présidents. Chaque commune se voit attribuer ces responsabilités chacune leur tour.

Pour le mandat présent, sont membres du Conseil de SIVOS :

Catherine Gandy (présidente), Claire Lebon, et Laurent Guichard pour Boz,

Catherine Dumonceau, David Roulet (vice-président), Nelly Guichardan pour Ozan,

Rachel Audard (vice-présidente), Cédric Bert et Christèle Bourdon pour Reyssouze.

Pour l'aider dans ses diverses tâches, le Conseil de SIVOS a créé un poste de secrétaire. Depuis mars 2015, Mademoiselle Gaëlle Innocenti assure ce poste. Jusque fin décembre 2015, elle sera épaulée par Madame Florence Berry, secrétaire de mairie à Boz, pour la gestion de la cantine et de la garderie. **A partir du mois de janvier 2016**, le seul interlocuteur des parents, pour les inscriptions ou tout problème d'organisation sera le secrétariat du SIVOS.

Le SIVOS est devenu une véritable petite entreprise, dans le sens où il doit gérer directement un certain nombre de personnels :

3 ATSEM à l'école maternelle de Reyssouze

3 agents d'animation à la garderie d'Ozan

9 personnes dans les cantines

2 secrétaires

Cette année, les travaux de rénovation de la salle de classe d'Ozan n'ont pu être réalisés. Ils sont reportés à l'été 2016.

De plus, étant donné le nombre croissant d'enfants mangeant à la cantine de Reyssouze, le Conseil de SIVOS se voit dans l'obligation d'organiser un deuxième service sur ce lieu de restauration. Cette nouvelle organisation fera l'objet d'un courrier adressé aux parents concernés, lorsque celle-ci sera finalisée.

La présidente : Catherine Gandy

SIVOS : 03.85.36.47.74
sivos.bor@gmail.com

